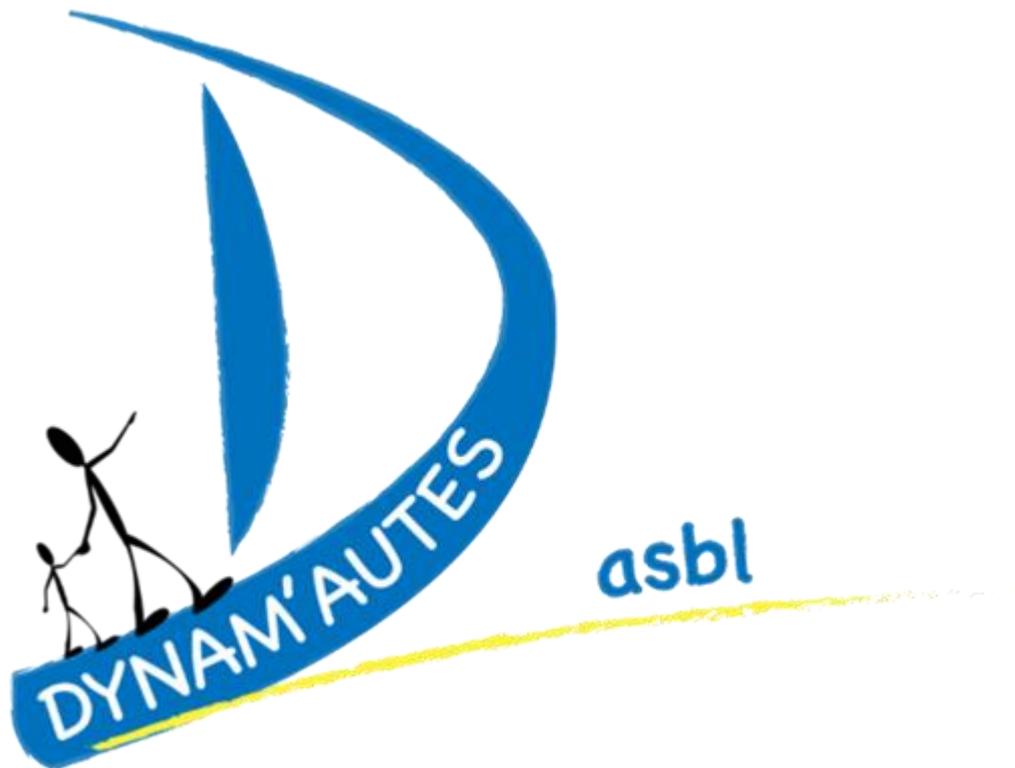


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Service d'accompagnement, de loisirs et de répit pour enfants âgés de
3 à 16 ans porteurs de troubles du spectre de l'autisme

Subventionnée par le **COCOF**

Rue de l'Élan, 62 – 1170 Watermael-Boitsfort



« Au début, quand j'avais commencé la formation, mes collègues à l'école n'étaient pas pour la mise en place de pictogrammes avec les élèves autistes, mais maintenant, après avoir bien compris les méthodes et amené certains outils à l'école comme le collier de consignes ou le système de l'accueil, certains de mes collègues adhèrent et mettent en place des accueils en classe ou utilisent des pictogrammes avec les élèves. Comme ils voient que ça fonctionne, ils sont de plus en plus intéressés et aimeraient en apprendre plus et mettre en place les outils à l'école. » [un animateur participant à la formation organisée par l'ASBL Dynam'Autes]



Remerciements,

Tout d'abord, nous remercions toutes les **personnes qui se sont engagées depuis la fondation** de l'ASBL Dynam'Autes en 2018. C'est grâce à elles, professionnels, intervenants désireux de proposer davantage d'activités adaptées aux enfants avec autisme, que l'association voit le jour.

Ensuite, nous remercions les **membres de la Commission communautaire française**, les **professionnels du service Phare** de nous faire confiance.

Merci aux **familles & aux enfants** de nous faire confiance, aux **donateurs** de croire en nous et de permettre à Dynam'Autes de réaliser ses rêves.

Nous remercions particulièrement **Monsieur Rudi Vervoort, Madame Ooverloop & Monsieur Royer**, de nous épauler, de nous guider et de croire en nous.

Merci également à madame Nathalie Vétard, Alexandra Henry De Frahan et Guillaume De Neef, administrateurs/trices de l'ASBL de soutenir au quotidien l'équipe.



Nous remercions les **membres effectifs** de l'association pour les nombreuses discussions.

Merci aussi à tous les **bénévoles, animateurs, formateurs, intervenants professionnels** de continuer, malgré le contexte difficile, à accueillir les enfants tout au long de l'année et à former les accompagnateurs.

Un remerciement particulier à **Nastasia Blaise** qui, par son savoir-faire et son expérience, nous a supervisé tout au long de cette année.

Remerciement tout particulier à madame **Armonie Offermans, Neva Bouclier, Rosane Disasi, Lauranne Foret, Victor Dath & Kim Cancelier** qui ont toujours été présents et ont, de manière professionnelle, accompli les tâches qui leur incombait et bien plus encore.

Table des matières

1.	Présentation générale du service.....	5
1.1.	Dénomination de l'ASBL.....	5
1.2.	Personne de contact.....	5
1.3.	Objet social.....	5
1.4.	Objectifs et finalités.....	5
1.5.	Public-cible.....	6
1.6.	Accès au service.....	6
1.7.	Le Subventionnement COCOF.....	6
2.	Cadre logique de base.....	8
2.1.	Le service répit.....	8
2.1.1.	Le service loisirs.....	8
2.1.2.	Le service d'accompagnement.....	9
3.	Les services.....	10
4.	Présentation des activités menées en 2022.....	11
4.1.	Missions principales – le service d'accompagnement.....	11
4.1.1.	Les outils de l'accompagnement.....	11
4.1.2.	Les modalités d'évaluation.....	12
4.2.	Missions complémentaires.....	16
4.2.1.	Le service loisirs.....	16
4.2.2.	Le service répit.....	26
4.2.3.	Le service de formation.....	31
4.2.4.	Comparatif des périodes d'activités 2021 – 2022.....	35
5.	Formations suivies par le personnel.....	36
6.	Présentation des outils logistiques.....	37
7.	Les moyens.....	38
7.1.	Ressources humaines.....	38
7.1.1.	Ressources matérielles.....	39
7.2.	Organisation pratique hebdomadaire.....	40
8.	Organigramme.....	41
9.	Evaluation de l'action.....	42
9.1.	Méthodes d'évaluation.....	42
9.1.1.	Méthodologie qualitative et outils utilisés.....	42
9.2.	Les données récoltées.....	43
9.2.1.	Les données.....	43
10.	Le projet selon le modèle SWOT.....	48
11.	Adaptations prévues pour la suite du projet.....	49
11.1.	Le processus participatif.....	49
11.2.	La formation « parents ».....	49
11.3.	Bilan budget 2022.....	50
11.4.	Réorientations majeures 2023.....	51
11.5.	À la recherche de nouveaux locaux.....	51
11.6.	Organisation d'une garderie lors de nos stages.....	51
11.7.	Pérennisation du projet Dynam'Autes.....	52
12.	Cadre logique et vision à long terme.....	53
13.	Conclusion.....	57
14.	Annexes.....	58

1. Présentation générale du service

1.1. Dénomination de l'ASBL

DYNAM'AUTES ASBL

Siège social : Rue de l'Élan 62, 1170 Watermael-Boitsfort

Siège d'activité (en plus du siège social) : Rue du Trône 111, 1050 Ixelles

Courriel : info@dynamautes.be

Site internet : www.dynamautes.be

1.2. Personne de contact

Samuel Engels

Tél. : 02/327-66-98

GSM : 0485/29-95-89

1.3. Objet social

« l'organisation d'activités de service ayant pour objet d'améliorer la qualité de vie d'enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme âgés de 3 à 16 ans et de leur famille. La poursuite de cet objet se réalisera par les activités suivantes : accompagnement, loisirs, répit, formation et sensibilisation »¹

1.4. Objectifs et finalités

- Accompagner les enfants dans l'acquisition de nouvelles compétences dans un objectif d'inclusion
- Améliorer l'accueil et la prise en charge de ces enfants en organisant des moments de rencontre et d'échanges autour des pratiques avec les familles concernées afin de privilégier le partage et les contacts. Créer du lien
- Dispatcher l'information : partager et échanger des informations utiles, des actualités gravitant autour de l'autisme via les réseaux sociaux
- Organiser des périodes de loisirs pour les enfants et leur famille par le biais de stages à visée inclusive et dynamique (uniquement des enfants porteurs d'autisme quel que soit son profil). Mais aussi via l'organisation d'activités les mercredis après-midi et les samedis
- Promouvoir la prise en charge adaptée de l'autisme en organisant des formations et des sensibilisations.
- Sensibiliser et démystifier ce handicap par le biais de journées de rencontres, d'organisation de colloques, mais aussi via la création de partenariats

¹ Dynam'Autes ASBL, 0696 652 515, « statuts publiés au Moniteur belge ».

1.5. Public-cible

Dynam'Autes ASBL s'adresse à des enfants âgés de 3 à 16 ans porteurs de troubles du spectre de l'autisme. Les publics cibles indirects sont les familles des enfants, les étudiants et les professionnels qui suivent les formations et les sensibilisations.

1.6. Accès au service

Le service s'adresse aux enfants et adolescents domiciliés en Région bruxelloise (19 communes) ayant un diagnostic d'autisme.

Dans le cadre de nos activités, une priorité est donnée :

- aux jeunes ne bénéficiant d'aucune prise en charge (milieu d'accueil, loisirs, etc.)
- aux familles ayant plusieurs enfants avec TSA

La personne ou son représentant légal introduit une demande de prise en charge auprès du service (via le site internet www.dynamautes.be).

L'accès aux services et aux activités requiert l'adhésion au projet de service, au règlement d'ordre intérieur et la signature de la convention de service.

Le non-respect des termes de la convention de service ainsi que la démonstration d'un comportement violent, quel qu'il soit de la part d'un parent ou du représentant légal pourra conduire à une procédure de cessation de collaboration.

1.7. Le Subventionnement COCOF

L'ASBL obtient subventionnement en projet particulier 1 an COCOF² pour l'années 2022. Les activités subventionnées sont l'accompagnement psycho-socio-éducatif, l'activité extrascolaire et le répit aux parents d'enfants dits « sans-structure »³ ou en situation dite « insatisfaisante »⁴ et la mise en place d'une formation d'animateurs au bénéfice du service loisirs.

L'organisation des missions principales des services subventionnés répond aux missions telles que décrites dans l'arrêté 2017/1127 du Collège de la Commission communautaire française relatif aux services d'accompagnement, mettant en œuvre la section 4 du chapitre 4 de la

² Commission communautaire française

³ L'enfant n'est pas accueilli dans une structure

⁴ L'enfant est accueilli dans une structure, mais peu de temps par semaine (1 à 2 jours)

Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l'inclusion de la personne handicapée – 3^e lecture.



La mission de base est le service d'accompagnement tel que décrit au chapitre 2, section 1^{re}, article 3 point 2 : « *l'accompagnement pour les enfants et les jeunes visés à l'article 37 du décret : il concerne les enfants et les jeunes d'un âge de 2 ½ ans à 23 ans* » avec une dérogation de prise en charge d'enfants âgés de 3 ans à 16 ans.

Les actions spécifiques prévues dans le service loisir et répit tiennent compte des normes d'organisation d'activités de loisirs tels que décrits au chapitre 2, section 2, article 5, point 5 du présent arrêté : « *Il s'agit de l'organisation d'activités collectives régulières de loisirs à caractère ludique, culturel, touristique, culinaire, de détente, de bien-être, d'expression sous toutes ses formes, sans que cette liste soit limitative, et/ou séjours adaptés pour des personnes handicapées, notamment des personnes de grande dépendance.* »

Les activités de répit sont à destination d'enfants dits « sans structure ».



2. Cadre logique de base

2.1. Le service répit

Indicateur initial

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Ouverture du mardi, du jeudi et du vendredi hors vacances scolaires	Accueil d'enfants âgés de 3 à 16 ans non scolarisés (sans structure d'accueil) ou en situation dite « insatisfaisante » (3 jours par semaine maximum)	Accueil de 3 enfants/jours (hors vacances)	/

2.1.1. Le service loisirs

Indicateurs initiaux

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Loisirs dynamiques (5 jours pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 10 enfants max/stage	8 stages/année
Séjours résidentiels (3 jours et deux nuits pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max/séjour	2 séjours/année
Samedi (hors vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 10 enfants max	

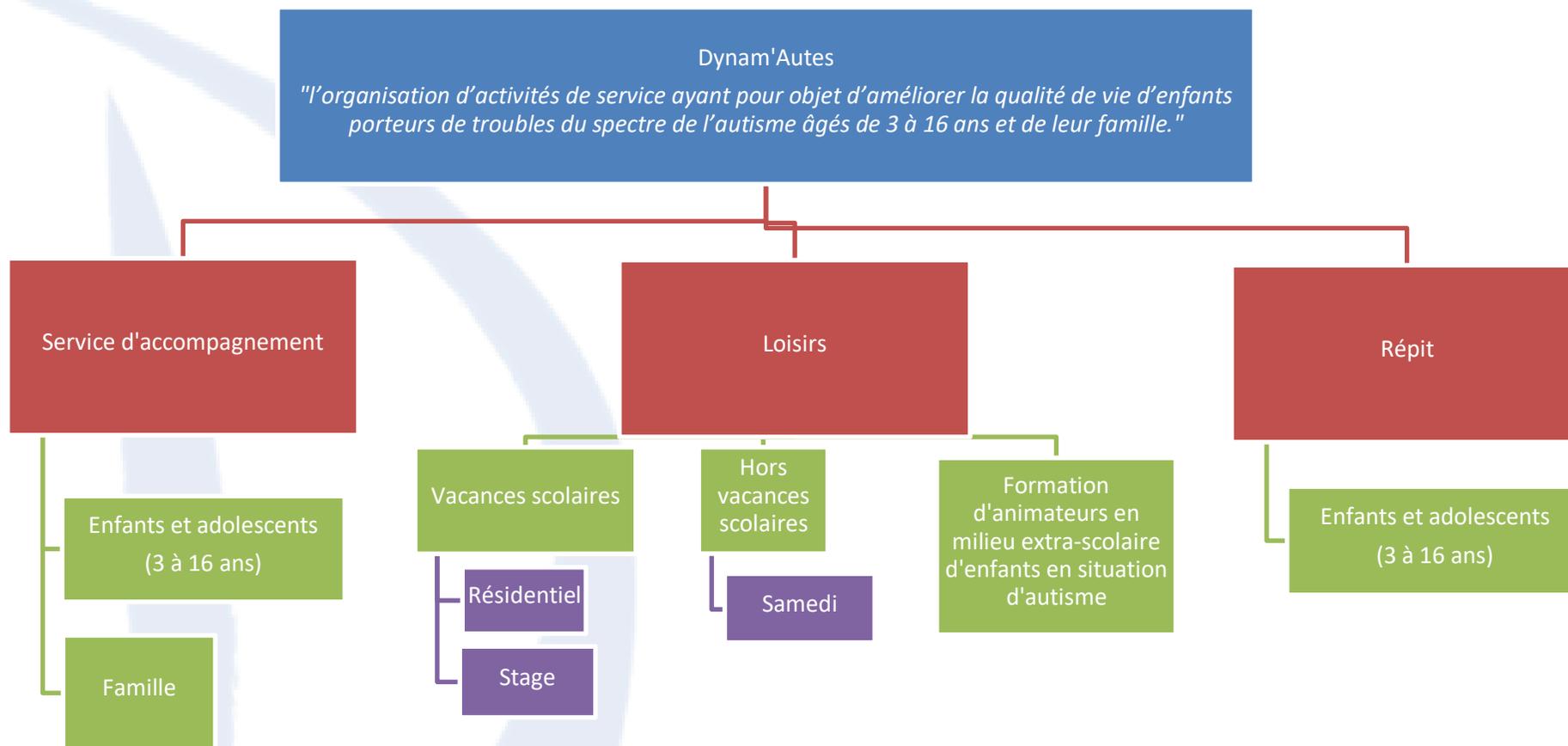
Formation d'accompagnateurs	18 ans <ul style="list-style-type: none"> - Brevet d'animateur - En formation sociale, pédagogique, psycho ... - Travailleurs dans les mêmes secteurs 	20 accompagnateurs/an	2 formations / an (2 week-ends non-résidentiels/ formation – 1 formation se chevauchant sur 2 années)
-----------------------------	--	-----------------------	---

2.1.2. Le service d'accompagnement

Indicateur initial

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Accompagnement éducatif et social des familles dont l'enfant participe aux activités de loisirs et de répit de jour	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés et non-scolarisés	10 personnes/an	144 interventions/an

3. Les services



4. Présentation des activités menées en 2022

4.1. Missions principales – le service d’accompagnement

Ce service s’adresse aux parents d’enfants âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l’autisme qui se posent des questions et éprouvent des difficultés dans sa prise en charge.

Offre de service

L’équipe accompagne les familles qui éprouvent un besoin ponctuel ou récurrent d’une aide éducative afin de comprendre leur enfant, mais également d’agir sur ses compétences et/ou ses comportements.

En passant par un bilan des forces et besoins de l’enfant, l’équipe construit, en collaboration avec la famille et les éventuels partenaires, le programme d’accompagnement permettant de répondre à la demande.

4.1.1. Les outils de l’accompagnement

Quand ?	Quoi ?
Phase 1	<ul style="list-style-type: none">- Fiche 1^{er} contact- Fiche d’inscription- Agenda professionnel
Phase 2	<ul style="list-style-type: none">- Analyse de la demande (grille d’entretien éducatif et social)- Fiche explicative des phases d’accompagnement- Fiche partenaires et autorisation de prise de contact
Phase 3	<ul style="list-style-type: none">- Programme d’accompagnement individualisé (PAI)
Phase 4	<ul style="list-style-type: none">- Programme d’accompagnement individualisé (PAI)- Agenda professionnel- Convention d’accompagnement
Phase 5	<ul style="list-style-type: none">- Fiche observation (FO)- Plan d’apprentissage (PA)- Fiche évaluation (FE)
Phase intermédiaire	<ul style="list-style-type: none">- Formation de parents

4.1.2. Les modalités d'évaluation

Durant la période d'accompagnement d'un an, une réunion de référence et une autre de bilan sont réalisées afin d'évaluer l'impact de l'intervention auprès de la famille et du bénéficiaire. Elles se basent sur 3 axes : l'observation, la programmation et l'évaluation. Dans le cas d'un accompagnement plus long, une évaluation après 18 mois d'accompagnement est réalisée pour permettre d'effectuer le rapport éducatif du bénéficiaire.

Les périodes de réunion sont basées sur le principe trimestriel. Lors de la réunion de bilan, l'évaluation de la programmation de l'AI (accompagnement individualisé) donne suite soit à la fin de la convention soit à la poursuite de la collaboration.

Lors de l'accompagnement, toutes les réunions se déroulent avec l'intervenant référent et la famille. La réunion de bilan se déroule en présence de la direction.

Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2022, 5 enfants ont été accompagnés dans le cadre du service d'accompagnement, 9 enfants ont été accompagnés dans le cadre du service répit et 9 familles ont bénéficié d'une analyse de la demande. 34 enfants inscrits au service loisirs ont reçu au moins une prestation d'accompagnement (analyse de la demande, inscription loisirs, réunion de coordination avec d'autres services). Au total, 56 familles ont bénéficiées d'au moins 1 prestation d'accompagnement.

Les analyses de la demande ont abouti soit à une inscription en service d'accompagnement, en service répit et en service loisirs, soit à une orientation vers le réseau faute de place au sein de notre structure.

Certains accompagnements ont nécessité davantage de suivi que d'autres. En effet, les nouvelles demandes nécessitent un temps d'analyse des besoins, des prises de contact avec les partenaires et autres et des réunions avec les familles afin de réaliser le programme d'accompagnement individualisé (PAI). Certaines conventions ont également pris fin en 2022.

L'origine des demandes vient en général du réseau professionnel. Cependant, certaines sollicitations viennent aussi de la connaissance du service via les différentes publicités présentes sur les réseaux sociaux et notre site internet. Certains centres de référence autisme ou centre psychomédicosociaux mentionnent et renvoient vers Dynam'Autes.

Lors d'une analyse de la demande, l'intervenant écoute attentivement la famille et parcourt le questionnaire permettant d'identifier les besoins. Il s'agit de réaliser un screening éducatif et social. La première demande est souvent la traduction d'une difficulté rencontrée. Les intervenants prennent note des difficultés rencontrées et se rendent à domicile pour observer et analyser les situations dans le cadre du service d'accompagnement. Ce n'est qu'à ce moment précis que l'objet de l'accompagnement est discuté avec la famille. Les pistes de travail sont alors dégagées et des stratégies sont proposées.

L'objet de l'accompagnement est donc global pour tous les enfants. Lors de l'analyse de la demande, il s'agissait pour certaines familles d'incompréhensions face aux comportements-défis (hétéro/auto) mettant en danger les membres de cette famille, mais également l'enfant lui-même dans le cas d'autoagressivité. En fonction des situations rencontrées, le travail d'accompagnement s'axe sur l'occupationnel, la socialisation, l'autonomie ou encore la communication.

Certains parents ont fait appel à Dynam'Autes, car ils étaient en recherche d'une structure d'accueil. La priorité pour ces parents était de se mettre en ordre au niveau administratif permettant l'inscription en institution ou dans l'enseignement.

D'autres demandes ont été formulées pour donner suite à des menaces d'exclusion de leur enfant accueilli en structure d'accueil.

De nombreuses demandes d'accompagnement ont eu comme sujet la scolarisation. Dynam'Autes axant son travail sur la famille n'a pas pu répondre aux demandes d'accompagnement scolaire.

Cependant, l'accompagnement scolaire permettrait, selon nous, de diminuer le risque d'exclusion et ainsi favoriser l'inclusion de l'enfant auprès de ses pairs. La difficulté rencontrée est le nombre important de périodes nécessaires à un accompagnement scolaire ce qui ne permet pas aux intervenants de répondre à cette demande qui ne cesse de croître.

Le dossier d'accompagnement est composé de la convention, du diagnostic et protocole justificatif posé, du programme d'accompagnement individualisé, du passeport. Lors de l'accompagnement, chaque intervenant référent a l'obligation d'émettre un PV de réunion et une fiche d'accompagnement. D'autres documents tels que des grilles d'analyse viennent compléter le dossier.

L'accompagnement, un service à part entière qui a toute son importance

Dans le cadre de l'accompagnement, l'équipe accompagne les enfants simultanément. La multitude de services proposés et le nombre de permanents ne permettent pas d'accompagner de manière qualitative davantage d'enfants au même moment.

Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement **36** enfants dont la famille désire un accompagnement à domicile. Toutes n'ont pas été rencontrées. L'inscription à notre liste d'attente se réalise via notre site internet www.dynamautes.be et la liste se retrouve sur notre plateforme hébergeant dynamautes.be.

Nombre de périodes d'accompagnement effectives

Durant l'année 2022, nous comptabilisons, pour un total de **56** jeunes, un total **182** périodes d'accompagnement.

« Une intervention est toute prestation d'un membre du personnel d'accompagnement dont la durée est d'au moins 30 minutes ou deux fois 15 minutes pour la même personne, qui est en lien direct avec la personne et qui correspond à son projet individualisé. Si l'intervention se passe en dehors des locaux du service, le temps de déplacement est inclus dans la durée de l'intervention. Si l'intervention justifie la présence de plusieurs intervenants, elle est comptabilisée deux fois maximum. Si au cours d'une demi-journée, l'intervention dure plus de deux heures, elle est comptabilisée deux fois. Si au cours d'une demi-journée, l'intervention justifie la présence de plusieurs intervenants et dure plus de deux heures, elle est comptabilisée quatre fois. L'accompagnement simultané de « x » personnes handicapées compte pour « x » interventions. Une réunion à laquelle la personne handicapée ne participe pas, mais qui la concerne, compte pour une intervention. Si l'intervention consiste en une visite extérieure sans la personne handicapée dans l'objectif de réaliser son projet individualisé, cette visite est comptée pour une période. »

Accompagnement		
Nom de l'enfant	Calcul sur Internat Mobi	Périodes
Accompagnement		
X	1+2+1+3+3+2+1+3+2+2	20
X	4+1+2+2+1+3+3+1+1+2	17
X	1+3+3+1+3+2	13
X	1+1+1+1+1+1+1	7
X	1+1	2
analyse de la demande		
X	1+2	3

X	1+1	2
X	1	1
X	1	1
X	1	1
X	1	1
X	1+1	2
X	1+1	2
X	1	1
13 - 16 ans loisirs		
X	3+1+3	7
X	1	1
3 - 7 ans loisirs		
X	1	1
X	1	1
X	1	1
X	1	1
X	2+2	4
X	3+3	6
X	1	1
X	1	1
X	1	1
X	1+1+2+1+3+3+1	12
08 - 12 ans loisirs		
X	1	1
X	1	1
X	1+1+1	3
X	1	1
X	1	1
X	2	2
X	1 + 1	2
X	1	1
X	1	1
X	1	1
X	1	1
X	1	1
Cadre répit		
X	1	1
X	1	1
X	1+1+1+1+2+1	7
X	1+1	2
X	1,5	1
X	2+2+1	5
X	1+2+1+1+4	9
X	1	1
X	2+2	4
Archive		

X	1	1
X	1	1
X	1	1
X	1+1+1	3
X	1	1
X	1	1
X	1	1
X	2,5+2+1,5+3+2+1+1+1,5	10
X	1,5+1	2
X	1+1+1	3
X	1	1
Total usagers = 56		182

Les données ci-dessus se retrouvent dans le dossier éducatif de l'enfant au point « suivi » sur le logiciel informatique utilisé « Internat Mobi ».

4.2. Missions complémentaires

4.2.1. Le service loisirs

Ce service s'adresse aux enfants âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme domiciliés à Bruxelles. Les enfants inscrits dans l'établissement où se déroule l'activité sont prioritaires le mercredi après-midi.

Offre de service

L'équipe propose plusieurs activités ponctuelles et permanentes permettant à chacun de bénéficier d'un temps d'activités extrascolaires adaptées à ses besoins.



Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2022, **79** enfants ont participé aux activités de loisirs. Ils ont participé aux activités se déroulant le samedi et aux stages organisés pendant les vacances scolaires.

Lors de l'analyse de la demande effectuée dans le cadre des prestations du service d'accompagnement, le passeport de l'enfant permettant à l'équipe de connaître ses capacités, son niveau d'autonomie, de communication, etc... a été complété en plus des fiches d'inscription, médicales, et des conventions de loisirs.

Les informations globalisées sur le nombre de personnes inscrites dans le service loisirs en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 79 enfants pris en charge ;

L'âge	3 à 6 ans	38
	7 à 11 ans	35
	12 à 16 ans	6
	Total	79

Le sexe	Masculin	64
	Féminin	15

Dynam'Autes est un service bruxellois à destination d'enfants bruxellois⁵

L'origine des sollicitations vient en général du réseau professionnel. Cependant, certaines demandes viennent aussi de la connaissance du service via les différentes publicités faites sur les réseaux sociaux.

⁵ Une exception est faite dans le cadre du service loisirs pour des enfants inscrits à l'école des As Trôn'Autes (cf. dérogation en annexe 13.5.)

Le loisir, un service complémentaire qui crée du lien dans les moments creux de la prise en charge

Dans le cadre de l'activité, l'équipe composée de membres du personnel et de bénévoles formés à l'animation d'enfants avec autisme prend en charge **79 enfants** qui se répartissent les activités dans le temps. Chaque équipe de 4 à 5 intervenants accueille 5 à 6 enfants simultanément.

La décision de bloquer le nombre d'enfants accueillis prise par l'équipe s'inscrit dans une volonté individuelle répondant aux besoins du public et aux risques formulés lors de la création du projet.

Les besoins du public :

- ✓ Le besoin d'une structuration temporelle et spatiale :

L'éducation structurée y répond en aménageant l'environnement (structuration de l'espace, du temps et des activités) et permet ainsi de favoriser :

- l'adaptation de la personne : adaptation de l'environnement, donner du sens, savoir ce qui est attendu.
- l'adaptation de la personne à son environnement : apprentissage de compétences
- l'autonomie des personnes avec autisme
- l'intégration familiale, scolaire, sociale et professionnelle

Les personnes présentant des troubles autistiques ont des difficultés à décoder l'environnement et nécessitent des repères. Il est donc primordial de définir un cadre et de structurer l'espace utilisant des repères physiques tels que la délimitation au sol de l'espace « jeux », l'utilisation de sets de table modélisés, etc.

- ✓ Le besoin d'entrer en relation, de communiquer :

Beaucoup d'enfants avec autisme n'ont pas accès au langage verbal. Ils manifestent parfois de l'écholalie, mais ceci a rarement une fonction d'échange. Il est donc important de proposer des moyens alternatifs, l'objectif étant de pouvoir améliorer les performances en expression verbale (permettre à la personne de se faire comprendre par l'entourage) ainsi qu'en compréhension (comprendre son entourage).

✓ Besoin que les troubles du comportement soient compris

En dehors des troubles de comportement provoqués par le manque de moyen de communication, les personnes porteuses d'autisme n'ont pas les « codes » qui permettent d'interpréter les situations de la vie de tous les jours. Ce déficit social amène souvent à des troubles importants du comportement. Par conséquent, l'intervenant de Dynam'Autes doit être en connaissance des difficultés, des angoisses de la personne pour pouvoir anticiper ses troubles. D'où l'importance de l'accompagner dans sa globalité.

Les risques :

- L'accueil d'enfants inconnus par l'équipe peut avoir comme conséquence une méconnaissance des risques encourus
- La méconnaissance de l'enfant ne lui permet pas d'intégrer une structure adaptée à ses besoins
- La méconnaissance de l'enfant ne permet pas aux intervenants d'anticiper les besoins et les normes de sécurité propres au profil du bénéficiaire accueilli
- La méconnaissance de l'enfant ne permet pas de s'inscrire dans une relation de confiance qui facilite la communication avec les parents

L'équipe, en se basant sur les besoins et les risques formulés, a pris la décision de proposer plus d'activités à moins d'enfants. Nous proposons un nombre maximum de jours par an par enfant : 15 samedis et 2 à 3 semaines de stages. Cependant, certains sont présents durant moins de périodes en fonctions des disponibilités.

Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement **185 enfants** dont la famille désire un accueil extrascolaire et la liste ne fait qu'augmenter de jour en jour.

Nombre de périodes d'activités loisirs effectives

Durant l'année 2022, nous comptabilisons un total de **196** périodes d'activités loisirs en nous référant au calcul proposé par l'arrêté 2017/1127.

	Service loisirs				
Samedi-loisirs	Total des usagers / jour d'activité	Nombre de jours d'activités	Nombre de période	Total de période	Total période x usagers
Janvier	10	2	2	4	40
Février	10	3	2	6	60
Mars	10	3	2	6	60
Avril	10	2	2	4	40
Mai	10	4	2	8	80
Juin	10	4	2	8	80
Septembre	10	3	2	6	60
Octobre	10	2	2	4	40
Novembre	10	3	2	6	60
Décembre	10	3	2	6	60
Nom du service	Total des usagers	Nombre de jours d'activités	Nombre de période	Total de période	Total période x usagers
Samedi - loisirs	10	29	20	58	580
31/10 - 04/11	13	4	2	8	104
24/10 - 28/10	13	5	2	10	130
16/08 - 19/08	13	5	2	10	130
08/08 - 12/08	13	5	2	10	130
01/08 - 05/08	13	5	2	10	130
25/07 - 29/07	13	5	2	10	130
SJ 18/07 - 20/07	5	3	4	12	60
18/07 - 22/07	13	4	2	8	104
11/07 - 15/07	13	5	2	10	130
04/07 - 08/07	13	5	2	10	130
04/04 - 08/04	13	5	2	10	130
11/04 - 15/04	13	5	2	10	130
28/02 - 04/03	13	5	2	10	130
03/01 - 07/01	13	5	2	10	130
Total				196	2278

Les séjours résidentiels

1 séjours a été organisé en été pour lesquels 5 adultes ont accompagné 5 enfants durant 3 jours et 2 nuits dans un gîte situé à Nieuport. Nous leur avons proposé des activités telles que le cuistax, le bowling, de longues promenades, des baignades, etc.



Vivre au quotidien

Les séjours résidentiels ont permis aux parents de profiter d'un moment de répit, aux enfants de découvrir de nouvelles activités et aux intervenants d'apporter des stratégies éducatives dans le quotidien dans un but de transmissions d'informations aux parents dès le retour du séjour.



Les loisirs (stage et samedi)

Une équipe d'animateurs formés à la prise en charge des enfants a accueilli un groupe de 10 enfants pour chaque période d'activités extrascolaires afin de leur offrir un temps d'évasion et de découverte de nouvelles activités.

DYNAM'AUTES
asbl

Excursions diverses



Et encore beaucoup d'autres sorties telles que le planétarium, la piscine, la plaine de jeux couverte, etc.

Activités artistiques



Activités culinaires



Durant l'été, notre trampoline été remonté pour le plus grand bonheur des enfants accueillis.



4.2.2. Le service répit

Ce service s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme n'ayant pas de structure d'accueil ou en situation insatisfaisante⁶.

Offre de service

L'équipe propose l'accueil ponctuel des enfants dans un objectif de bien-être et de réinsertion sociale.

La diversité d'activités proposées individuellement et/ou collectivement a pour but de favoriser l'autonomie, d'intégrer un quotidien rythmé et structuré, dont l'objectif à atteindre est la réintégration dans une structure d'accueil.

Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2022, 11 enfants ont été accueillis.

Ils ont participé aux activités se déroulant le mardi, le jeudi et le vendredi dans les locaux de notre siège social situé à Watermael-Boitsfort ET le samedi (organisé) dans les bâtiments de l'EEFS les As Trôn'Autes. Durant ces journées, nous accueillons également les enfants du répit pour lesquels 3 places sont réservées et leur donner ainsi la priorité. Les enfants sont accueillis simultanément avec les enfants bénéficiant du service loisirs.

8 familles ont participé à l'analyse de la demande dans le cadre service d'accompagnement afin d'effectuer l'inscription permettant aux enfants d'être accueillis.

3 enfants étaient déjà accueillis en 2021 et l'équipe a donc poursuivi leur accueil. 8 enfants ont été inscrits en 2022 et ont participé aux activités de répit.

⁶ Accueil quelques périodes par une structure

Les informations globalisées sur le nombre de personnes inscrites dans le service loisirs en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 11 enfants pris en charge ;

L'âge	3 à 6 ans	3
	7 à 11 ans	4
	12 à 16 ans	4
	Total	11

Le sexe	Masculin	10
	Féminin	1
Le handicap (sur 11 enfants)	TSA (diagnostic ou en cours)	11
	Handicap mental	7

Nature de l'accueil	Pas de structure d'accueil	10
	Situation insatisfaisante	1

L'origine des demandes émane du réseau professionnel principalement.

Le répit, un service qui permet aux parents de souffler

Dans le cadre du répit, l'équipe prend en charge 3 enfants simultanément. Cela correspond à 1 enfant par professionnel. Les potentiels troubles du comportement dû à un public en exclusion nécessitent une prise en charge individuelle.

Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement 22 enfants dont la famille désire une prise en charge en répit.

La décision de l'équipe d'accueillir toujours les mêmes enfants est justifiée par le fait de proposer une récurrence d'accompagnement, de suivre adéquatement et de manière qualitative les parents et de proposer à l'enfant des rituels.

Nombre de périodes d'activité répit effective

Durant l'année 2022, nous comptabilisons un total de **164** périodes d'activités en nous référant au calcul proposé par l'arrêté 2017/1127 article 32 section 5 chapitre 3.

Service répit			
2022	Total période	Période * 2,5	Total personne présente
février	24	60	46
mars	22	55	44
Avril	14	35	30
Mai	22	55	54
Juin	22	55	52
Septembre	14	35	24
Octobre	14	35	22
Novembre	16	40	23
Décembre	16	40	30
Total	164	410	325



DYNAM'AUTES
asbl

Environnement

Parc à 5 minutes à pied



- bois de l'hippodrome de Boitsfort à 15 minutes à pied
- Dépose-minute devant le local pour les parents qui déposent leur(s) enfant(s) en voiture
- piscine proche du local
- bus 41, 95, tram 8 et gare de Boondael à proximité ce qui offre un accès relativement facile.



Les enfants accueillis en service répit sont également accueillis en service loisirs ce qui leur permet de bénéficier à davantage d'activités durant la semaine et d'intégrer un groupe d'enfants dans un environnement structuré et scolaire (bâtiment de l'école des As Trôn'Autes).



4.2.3. Le service de formation

Ce service s'adresse aux institutions, aux animateurs ou coordinateurs brevetés, aux étudiants ou professionnels dans les filières : sociales, éducatives et paramédicales et toutes personnes ayant de l'expérience avec des enfants âgés de 18 ans minimum.

Offre de service

Dynam'Autes organise diverses formations à destination des institutions. Dans son offre de service, une formation d'animateurs de personnes présentant un TSA est organisée pour permettre aux participants de se familiariser avec la prise en charge de l'autisme.

Dans notre formation d'animateurs, les participants sont amenés à réfléchir sur la pratique d'animation et de prise en charge d'enfants et de jeunes. Ils sont baignés dans une formation participative. L'équipe de formateurs élabore un programme alliant théorie et pratique en permettant aux participants de vivre des expériences.

En bout de parcours, les participants ont une base de prise en charge et deviennent animateurs chez Dynam'Autes. En fin de parcours, ils feront partie de notre équipe d'animateurs et la formation leur est également utile dans toute autre organisation de loisirs.

Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2022, en considérant que l'ASBL a proposé 2 formations d'animateurs (dont la première débutait en 2021 et la deuxième en 2022) et 3 formations en institution. Le nombre de personnes ayant participé aux différents moments est comptabilisé au nombre de **98 personnes**.

L'origine des demandes vient généralement des différentes publicités faites sur les réseaux sociaux ainsi que du réseautage.

La formation d'animateurs, un projet basé sur le fonctionnement des organismes de jeunesse

Dans le cadre de la formation d'animateurs, les participants doivent effectuer un stage de 5 jours dans nos loisirs. Le résultat attendu est de sensibiliser et former à la prise en charge de l'autisme en milieu extrascolaire. Par ce biais, l'ASBL a pour vocation de multiplier le nombre de personnes alertes en Belgique. De plus, le fonctionnement basé sur le modèle d'organisme de jeunesse est d'offrir des loisirs par le biais de la formation d'animateurs en offrant aux

volontaires connaissances, travail d'équipe dynamique, écoute, respect de la personne, valorisation, etc.

L'activité bénévole, don et contre-don

Le participant, une fois formé devient animateur et continue, s'il le souhaite à animer dans nos loisirs. Ils obtiennent en compensation de leur temps et investissement un défraiement bénévole ainsi qu'une satisfaction personnelle.

En effet, être bénévole, c'est donner de soi aux autres (adultes comme enfants.) Par ce biais, le bénévole attend une compensation autre que financière. Il s'attend à être respecté, à intégrer une dynamique positive, à être valorisé pour ce qu'il donne, etc.

Cette attention toute particulière aux membres de l'équipe d'animateurs demande aux permanents un investissement d'autant plus important. Il s'agit de former de manière continue, d'alimenter la dynamique positive, de se remettre constamment en question afin d'adapter son action. L'équipe de l'ASBL se doit d'être rassurante, d'être à l'écoute des problématiques et difficultés rencontrées et de garantir un cadre d'échange inscrit dans le respect mutuel.

Nombre de périodes d'activités de formation

En nous basant sur le même calcul effectué pour les périodes de loisirs, nous avons en 2022 effectué pour **18 périodes** de formation.

Activité	Total des usagers	Nombre de jours d'activités	Nombre de période	Total de période	Total période x usagers
Formation d'animateurs 1 2021-2022	13	2	2	4	52
Formation d'animateurs 2 2022	6	4	2	8	48
Formation CPMS Saint-Gilles	20	3	2	6	120
Total	39			18	220

La formation d'animateurs c'est aussi ça ;

De l'amusement !

33

Des rencontres et des amitiés qui se forment



Du partage d'expériences, de connaissances et surtout une envie et un besoin commun d'apporter bonheur et sourire !!



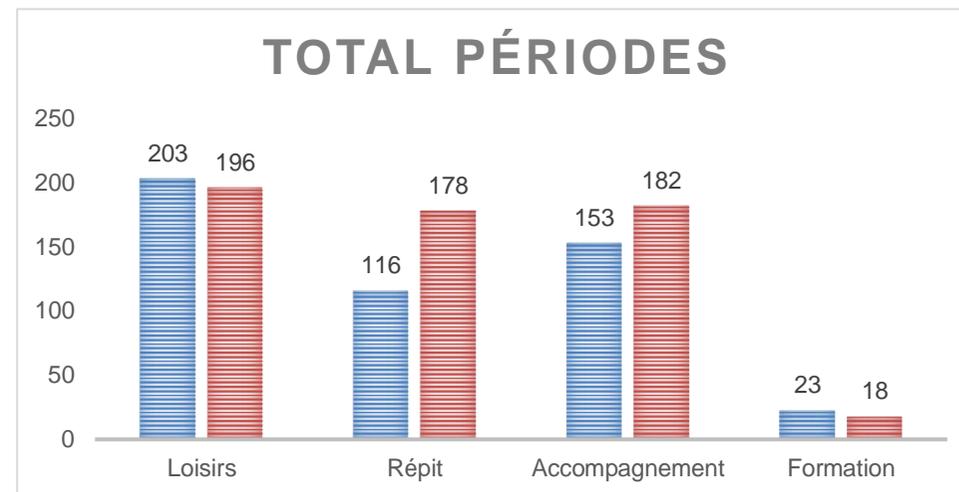
Les formateurs et la nature des modules donnés en formation

Nom et Prénom	Compétence	Module donné
Samuel Engels	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur et éducateur spécialisé A1 - Formé à l'accompagnement de l'autisme - Master en ingénierie et action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Module 2 : Structuration spatiale et temporelle - Module 5 et 6 : Prise en charge - Module 7 : Hygiène - Module 8 : Sécurité
Armonie Offermans	<ul style="list-style-type: none"> - Éducatrice spécialisée A1 - Formée à l'accompagnement de l'autisme - Multiples formations dans le domaine de la communication, l'éducation, le comportement, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Module 5 et 6 : Prise en charge - Module 7 : Hygiène - Module 8 bis : gestion des premiers soins
Kim Cancelier	<ul style="list-style-type: none"> - Psychologue orthopédagogue - Formé et formateur dans le domaine de l'autisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : dyade autistique - Module 3 : communication alternative - Module 4 : gestion des comportements-défis
Nathalie Vétard	<ul style="list-style-type: none"> - Présidente de Dynam'Autes - Institutrice maternelle - Intervenante ABA et formation à l'université de Lille - Formé et formatrice dans le domaine de l'autisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Module 2 : structuration spatiale et temporelle - Module 4 : gestion des comportements-défis - Intervention tout au long de formation

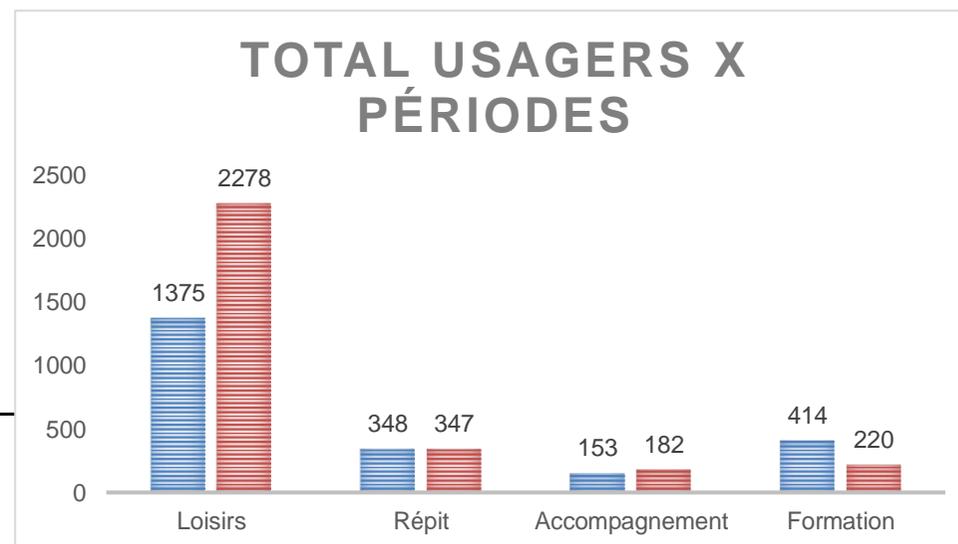


4.2.4. Comparatif des périodes d'activités 2021 – 2022

Nom du service	Total de périodes	
	2021	2022
Loisirs	203	196
Répit	116	178
Accompagnement	153	182
Formation	23	18
Total	495	574



Nom du service	Total usagers x périodes	
	2021	2022
Loisirs	1375	2278
Répit	348	347
Accompagnement	153	182
Formation	414	220
Total	2290	3027



5. Formations suivies par le personnel

Dans le courant de l'année 2022, les membres du personnel ont suivi des formations externes.

Intitulé de la formation	Nombre de participant
Supervision formative – Nastasia Blaise – psychologue spécialisée en autisme	Tous
Recyclage du secouriste en milieu professionnel – Croix Rouge de Belgique (octobre 2022)	1

Les intervenants se forment aussi de leur côté sans intervention de l'ASBL

Le langage des émotions - Pyramid-France
PECS Avancé, Niveau 2 - Pyramid-France
PECS, Niveau 1 – Pyramid-France
les 9 aptitudes essentielles à la communication – Pyramid-France
Transition vers tablette numérique – Pyramid-France
Certificat interuniversitaire en Trouble du Spectre de l'Autisme – ULB
Brevet européen des premiers secours (BEPS) – Croix-Rouge de Belgique

6. Présentation des outils logistiques

6.1. Suite Office

Durant l'année 2022 et dans une continuité de l'année 2021, l'équipe utilise les outils proposés par la suite Office. Ils sont Word, Excel, PowerPoint, Publisher, etc. Un espace cloud est utilisé par l'équipe le serveur One Drive qui facilite l'accessibilité de toutes les créations.

6.2. Gestion des dossiers

Nous avons, pour l'année 2022, continué avec le logiciel Internat Mobi qui permet la centralisation des dossiers et la création de modules différents en fonction des besoins. Le coût attractif comparé à d'autres programmes investigués confirme notre choix.

La possibilité en un clic de créer un rapport facilite le transfert de dossiers et l'écriture des rapports éducatifs.

La présence d'un module de « journal de classe » nous permet de garder une trace de l'organisation de chaque activité et de le rendre accessible à tous les intervenants.

6.3. Site internet

En 2021, nous avons créé notre nouveau site internet grâce à la plateforme d'hébergement WIX. Le coût peu élevé et la multitude de fonctionnalités en avaient fait l'allié parfait. Nous continuons à l'utiliser et l'avons développé afin qu'ils répondent encore mieux à nos besoins.

L'équipe étant formée, les différents logiciels annexés en fait un allié parfait pour la gestion quotidienne (facturation, réservation en ligne, liste d'attente, communication, paiement en ligne, etc.).

6.4. Logiciel de gestion des horaires

L'utilisation de notre logiciel de gestion d'horaire Shyfter continue. Nous l'avons également développé afin de faciliter la gestion des conventions de volontariat qui facilite la communication, la gestion du paiement des défraiements de volontariat et contribue drastiquement à diminuer la consommation de papier car le fonctionnement permet de passer via une application.

L'essai de la mise en place d'une pointeuse a été réalisé et est toujours en cours pour mieux répondre aux exigences en matières de droit du travail et facilité la gestion quotidienne.

7. Les moyens

7.1. Ressources humaines

Employé 1	Directeur	Cocof	CDI	0.5 etp	01/01
	Éducatrice spécialisé, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDI	0.5 etp	01/01 – 31/08
Employé 2	Éducatrice spécialisé, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDI	0.8 etp	13/10
Employé 3	Éducatrice spécialisée, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDRI	1 etp	01/01 – 11/10
			CDD	0.5 etp	12/10-31/12
Employé 4	Éducatrice A2, accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDD	1 etp	01/01 – 31/12
Employé 5	Éducateur A1, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDD	1 etp	01/01 – 31/12
Employé 6	Éducateur A2, accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDD	0.8 etp	01/01 – 10/09
Employé 7	Éducatrice A2, accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDD	0.8 etp	05/09 – 24/12

7.1.1. Ressources matérielles

En termes de locaux, Dynam'Autes dispose d'un bureau et d'une salle d'accueil situés à Watermael-Boitsfort. Il est utilisé dans le cadre du service répit, d'accompagnement, de préparation des formations et de tout ce qui touche à l'aspect administratif et légal. Cependant, nous sommes en recherche active de nouveaux locaux étant donné l'augmentation de nos activités.

Une convention de collaboration a été signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'EEFS les As Trôn'Autes pour toutes les activités concernant le service loisirs. Nous y avons accès le mercredi après-midi, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Dans les différents espaces, un nombre important de matériels a été obtenu grâce à de la récupération et des dons. Néanmoins, une partie spécifique et spécialisée a été investie afin de répondre de manière adéquate aux besoins rencontrés sur le terrain.

7.2. Organisation pratique hebdomadaire

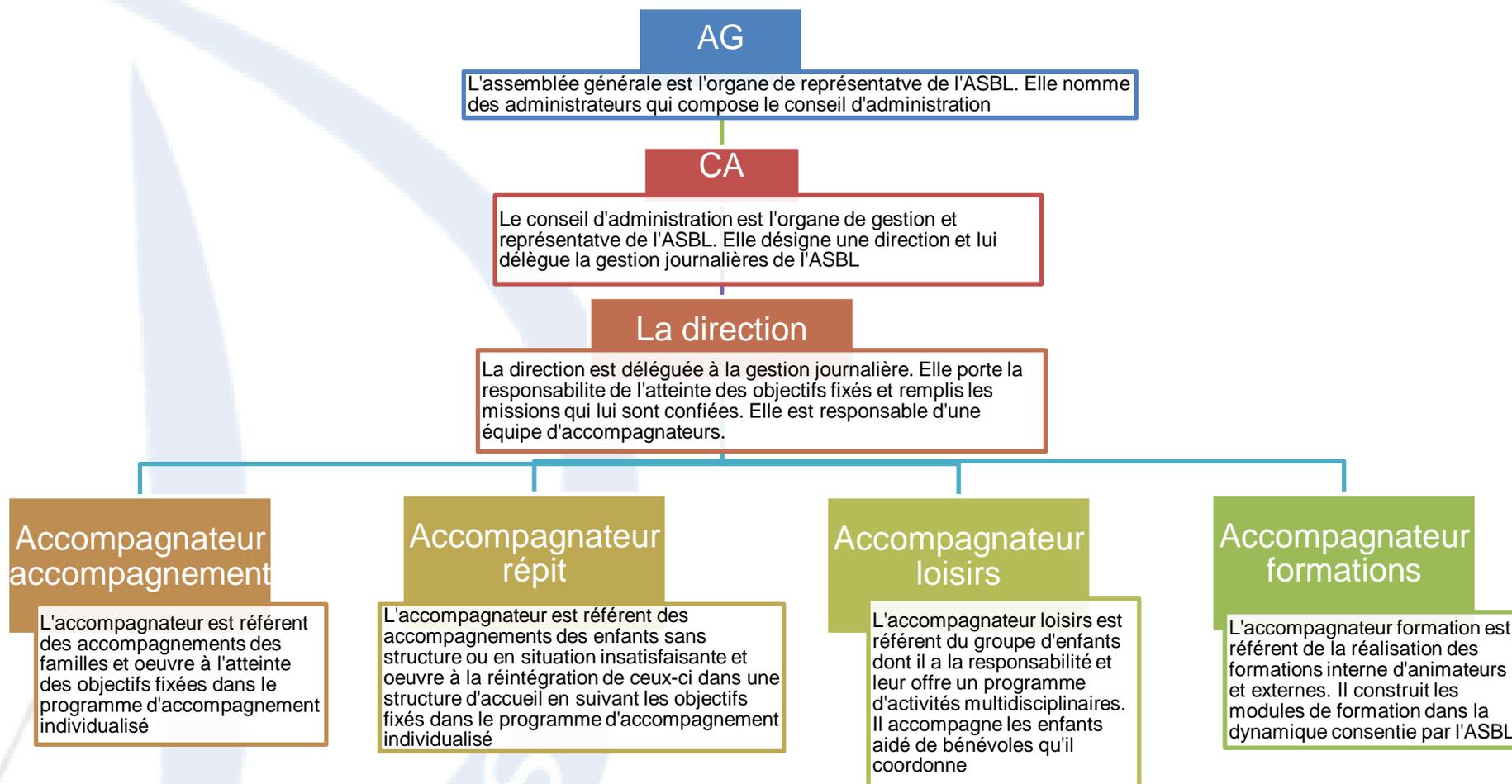
Pendant la période scolaire

Horaire d'ouverture 08h30 – 16h30	MARDI		MERCREDI	JEUDI		VENDREDI		SAMEDI
AM	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Répit	Réunion d'équipe	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Répit	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Répit	Loisirs
PM			Administratif/Bureau/Accompagnement/etc.					

Pendant les vacances scolaires

Horaire d'ouverture 08h30 – 16h30	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS
PM					

8. Organigramme



9. Evaluation de l'action

9.1. Méthodes d'évaluation

Une méthodologie qualitative et quantitative est utilisée pour évaluer l'impact du projet Dynam'Autes en Région de Bruxelles-Capitale. Pour répondre aux divers questionnements, des outils sont utilisés auprès des parents, des animateurs et des enfants dans un objectif d'appréciation des actions.

9.1.1. Méthodologie qualitative et outils utilisés

Des enquêtes de satisfaction

Dans le but de récolter un maximum d'information, les parents et les animateurs remplissent un formulaire de satisfaction en ligne.

L'évaluation ex-itinere se fait tout au long du projet sur base de grille et de réunions quotidiennes

Dans le cadre de chaque service, des outils spécifiques sont créés pour évaluer les activités.

Service loisirs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de l'enfant accueilli rempli quotidiennement 2. Réunion de débriefing post-activités sous forme de focus group 3. Réunion d'évaluation bisannuelle dans le but d'évaluer et d'adapter le service
Service d'accompagnement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet d'accompagnement individualisé évaluer bisannuellement 2. Réunion hebdomadaire en équipe dans le but d'évaluer l'action menée ainsi que proposer des pistes de solution
Service répit	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de l'enfant accueilli rempli quotidiennement 2. Programme d'accompagnement individualisé (si l'enfant est accompagné par le service)
Formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation des journées de formation sous forme de formulaire de satisfaction 2. Evaluation sous forme de focus group 3. Evaluation d'animateurs et auto-évaluation
Sensibilisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation sous forme de formulaire de satisfaction 2. Evaluation sous forme de focus group

Des enquêtes de satisfaction des enfants concernant le service

En fin d'année 2022, des formulaires de satisfaction ont été envoyés aux parents afin d'évaluer l'impact des activités. Les formulaires qui n'ont pas été remplis par les enfants en raison de leur handicap, l'ont été faits par les familles, qui se sont basées sur des faits observables.

Un conseil de participation, une nouveauté

Nous n'avons pas eu l'occasion de renouveler le conseil de participation en 2022.

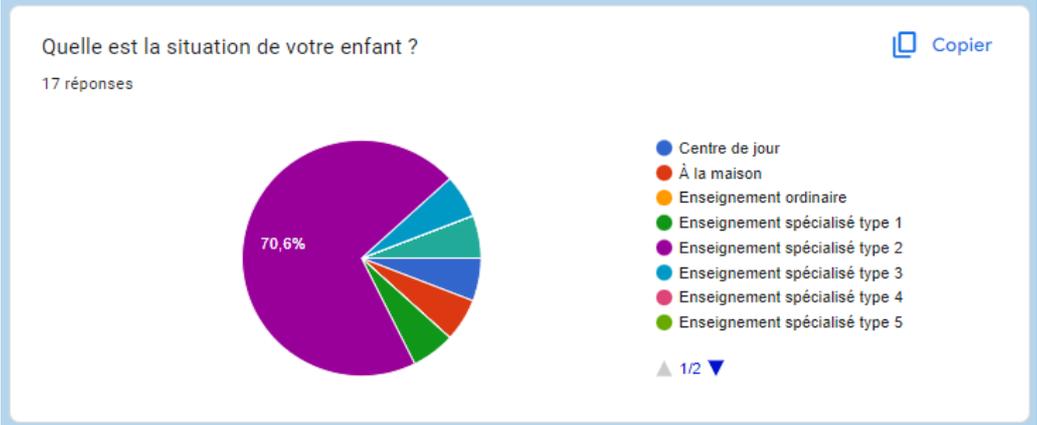
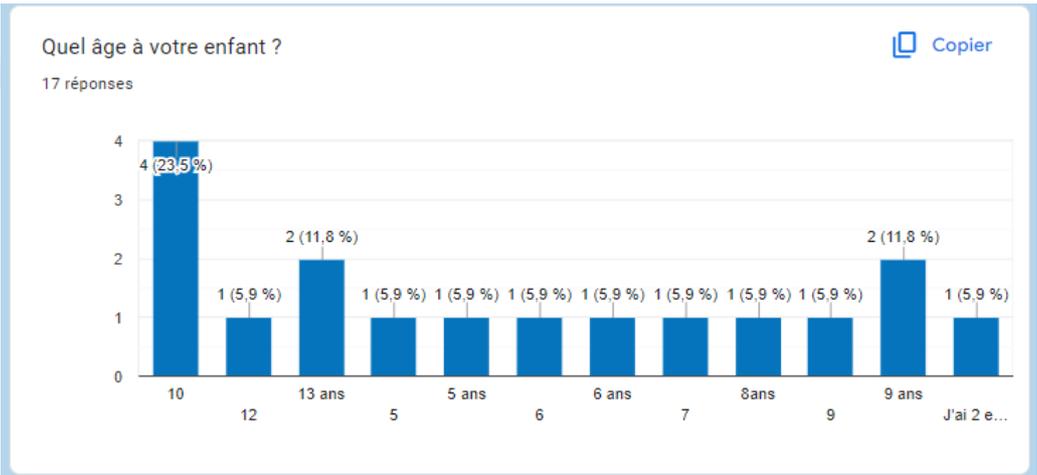
9.2. Les données récoltées

Les témoignages des parents ont été reproduits tels quels avec leur orthographe, leurs émotions, etc.

9.2.1. Les données

17 participants ont répondu à l'enquête par formulaire.



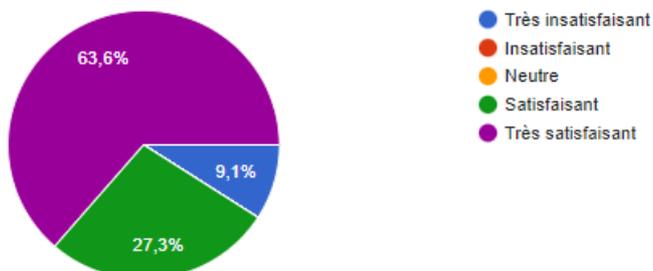


Vécu lors des activités Dynam'Autes

De manière générale, êtes-vous satisfait.e de l'accueil de votre enfant chez Dynam'Autes

[Copier](#)

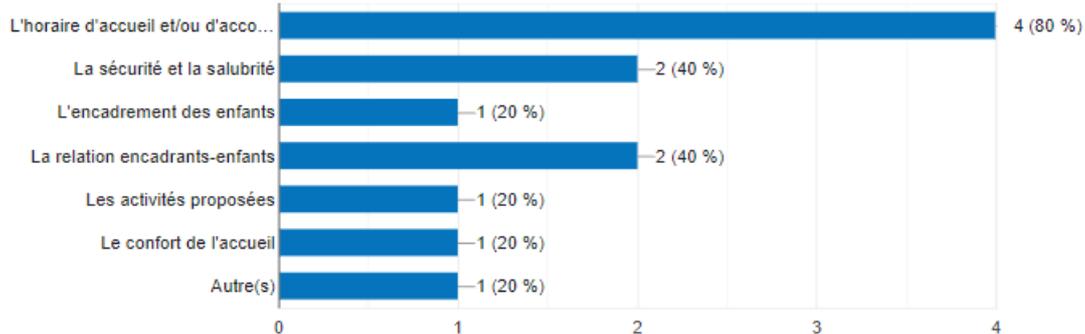
11 réponses



êtes-vous insatisfait pour une ou plusieurs des raisons suivantes ?

[Copier](#)

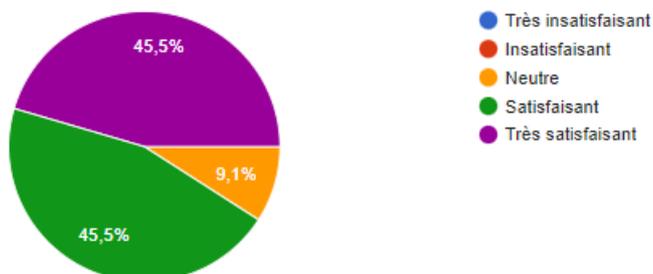
5 réponses



La fréquence d'accueil ou d'intervention vous convient-il ?

[Copier](#)

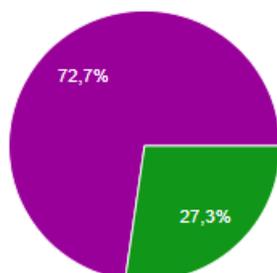
11 réponses



Lorsque votre enfant fréquente les activités proposées, s'y sent-il bien ?

 Copier

11 réponses



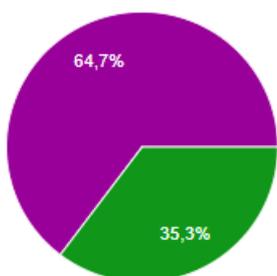
- Très insatisfaisant
- Insatisfaisant
- Neutre
- Satisfaisant
- Très satisfaisant

L'organisation Dynam'Autes

Comment notez-vous la communication envers et par Dynam'Autes ?

 Copier

17 réponses

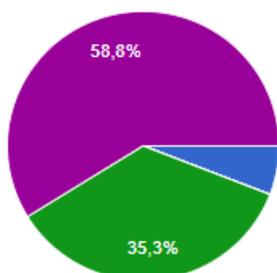


- Très insatisfaisant
- Insatisfaisant
- Neutre
- Satisfaisant
- Très satisfaisant

Comment notez-vous le site internet ?

 Copier

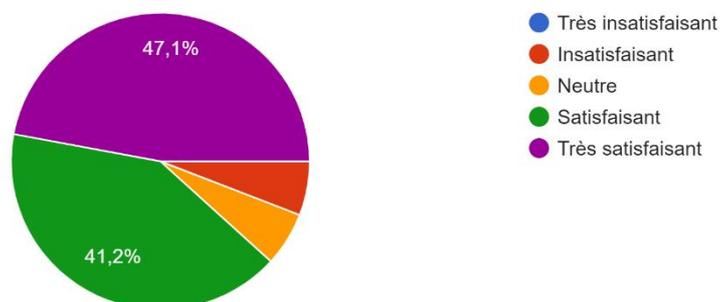
17 réponses



- Très insatisfaisant
- Insatisfaisant
- Neutre
- Satisfaisant
- Très satisfaisant

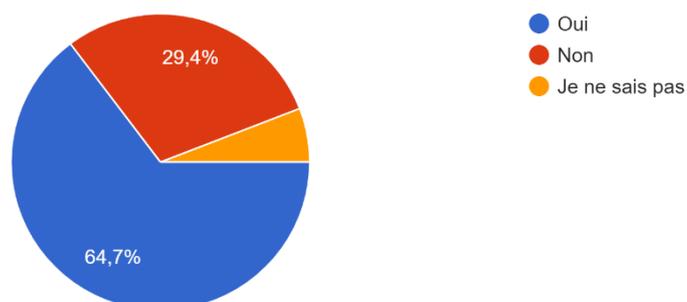
Comment notez-vous la participation financière que Dynam'Autes vous demande ?

17 réponses



Avez-vous remarqué des changements chez votre enfant depuis qu'il est accompagné par Dynam'Autes ?

17 réponses



10. Le projet selon le modèle SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel engagé est formé aux méthodes et techniques éducatives spécifiques à l'accompagnement des enfants porteurs de troubles du spectre autistique. • Les multiples connaissances en gestion du cadre non marchand (gestion de projet, comptabilité, communication marketing, etc.) amènent une efficacité et une efficience dans la réalisation des tâches quotidiennes. • Les ressources bénévoles sont importantes et profitent à la bonne réalisation des activités de loisirs et des modules de formation. • L'ancrage au réseau associatif bruxellois du secteur du handicap est véritable et bien prégnant. • La demande en service (loisirs, répit, accompagnement, formations/sensibilisations) dépasse considérablement l'offre actuelle. • L'acquisition de locaux depuis novembre 2020 permet un accueil adéquat des enfants en activité de répit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de ressources humaines fixes est faible pour garantir un équilibre adéquat entre l'offre des services de l'ASBL et la demande sociale des bénéficiaires. • Le manque de ressources humaines actuelles amène des difficultés à suivre correctement les prérogatives des usagers. • Le manque de pluridisciplinarité dans l'équipe actuelle limite la qualité d'accompagnement des bénéficiaires.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs appels à projets ont été rendus. • L'association a la volonté d'intégrer l'ASAH (association des services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes handicapées). • La Région bruxelloise a la volonté politique d'agréer un second service d'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le subventionnement actuel en projet particulier est renouvelé année par année ce qui découle sur une incertitude sur le pérennisation de nos activités • Les restrictions sanitaires actuelles limitent la possibilité de recettes d'activités exceptionnelles (soupers, balades moto, ventes de consommables, etc.).

11. Adaptations prévues pour la suite du projet

11.1. Le processus participatif

La participation, c'est prendre part à quelque chose. Dans le cadre du subventionnement obtenu par la COCOF, Dynam'Autes a la volonté de mettre en place un comité d'usagers favorisant ainsi la concertation et une dynamique d'« empowerment » (pouvoir d'agir).

« L'Étude réalisée par l'Université de Mons en 2017 a souligné l'impact significatif de l'action de CAP48 sur la participation sociale des personnes en situation de handicap au sein des associations et de la société.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la concertation est obligatoire selon la convention des Nations-Unies. (CDPH ratifiée par la Belgique le 2 juillet 2009 - Article 1, § 2 ; également, Préambule, point e). »⁷

Le comité d'usagers de Dynam'Autes vise à rassembler des familles, des représentants d'association de parents, des professionnels du secteur, des animateurs bénévoles, etc. autour de la question de l'impact du projet et des réponses apportées aux besoins formulés par les familles. Cette réunion se mobilise 1 à 2 fois par an. Cependant, elle peut prendre la forme de colloques ou de journées d'échanges autour de thématiques.

L'utilisation d'outils d'intelligence collective permet de faire émerger des idées en se basant sur 6 principes essentiels : instaurer une relation d'équivalence, écouter avec attention, parler avec intention, être bienveillant, faire confiance, respecter le cadre.

11.2. La formation « parents »

Durant l'année 2022, nous avons effectué des formations à destination des parents dans le cadre du service d'accompagnement mais également dans le cadre des formations d'animateurs. Nous avons créé un week-end « tronc commun » auquel certains parents ont participé.

L'équipe de formateur s'est formé à l'accompagnement du circuit ABC proposé par le Centre de Communication Concrète afin de proposer l'immersion dans une expérience autistique.

⁷ Cap 48. « Appel à projets 2019. Avis des personnes en situation de handicap ». Cap 48 RTBF.
<https://www.cap48.be/wp-content/uploads/2019/04/2019-Informations-importantes-secteur-du-Handicap.pdf>

Nous souhaitons la proposer durant l'année 2023.

11.3. Bilan budget 2022

Nous nous rendons compte que les familles rencontrent de plus en plus de difficultés au niveau de l'accompagnement, et nous souhaitons avancer dans cette direction. En effet, nous rencontrons de plus en plus de familles en situation précarisée, sans domiciles fixes avec un enfant en situation d'autisme et qui n'ont pas de structure d'accueil. Nous souhaitons utiliser les moyens du service répit pour offrir à ces familles un lieu d'accueil pour leur enfant et profiter des moyens du service d'accompagner pour les accompagner dans les démarches, en collaboration avec le réseau, pour leur offrir ou tendre vers des solutions adéquates et humaines.

Nous avons également tenté cette année de maximiser l'offre de loisirs en augmentant la fréquence d'accueil mais en diminuant sont temps. C'est-à-dire que nous sommes partis du constat que nous accueillons une septantaine d'enfant sur l'année et que notre liste d'attente est toujours plus longue (aujourd'hui = 145 enfants) alors que nous tentons d'augmenter les inscriptions. Nous avons donc, contrairement à la première partie de l'année 2022, où nous propositions aux familles de réserver des périodes à leur guise de manière aléatoire, proposé des groupe de demi-samedi. Cela se traduisait par 4 groupes ayant chacun ½ samedi (3h) toutes les deux semaines. Ce projet a amené une plus grande fréquence, un meilleur suivi des enfants, une meilleure dynamique d'équipe, etc. Mais malheureusement, notre évaluation avec les familles a été que les familles préfèrent une journée de repos moins souvent qu'une demi-journée plus fréquemment. Nous avons donc décider de revenir à un système de journée complète pour l'année 2023 et force est de constater que nos activités sont déjà complètes jusque juin 2023.

Nous avons également renforcer notre offre de formation pour répondre davantage aux demandes émanant des familles d'être sensibilisé et de davantage comprendre leur enfant. Nous manquons de moyens pour aller plus loin et offrir davantage un accompagnement « social » dans les démarches de recherche de structure dans le cadre du service répit ainsi que de répondre à des situations urgentes qui nous semblent prioritaires sans laisser de côté nos accompagnements déjà en place.

11.4. Réorientations majeures 2023

Nous désirons renforcer l'accompagnement social en engageant un profil assistant social.

Nous désirons renforcer notre activité de formation car les demandes des institutions ne cessent de croître et nous sommes convaincus que l'inclusion des enfants dans des services de loisirs « ordinaire » passe par l'accompagnement des professionnels et la formation.

Nous désirons l'accompagnement de l'accompagnement scolaire afin d'éviter l'enchaînement risquant l'exclusion de l'enfant et qui se retrouverait sur notre liste d'attente du répit. Nous désirons donc davantage travailler en amont sur cette question-ci.

11.5. À la recherche de nouveaux locaux

Vu l'augmentation de notre offre de service, nous nous sommes donné comme mission de trouver de nouveaux locaux permettant d'accueillir les enfants du répit plus qualitativement. Pour ce projet, nous envisageons de créer des partenariats avec d'autres associations et/ou des indépendants paramédicaux. L'idéal serait que les partenaires travaillent dans l'autisme.

Des rendez-vous avec des échevins, des bourgmestres ont été pris pour demander un bâtiment, mais à ce jour, il n'y a pas encore de suite favorable à notre demande.

Suite à nos différentes recherches, nous sommes sur le point de trouver un nouveau bâtiment. Nous pouvons dire que le nouveau local a été investi et se situe sur la commune de Forest proche de l'arrêt de tram Vanderkindere. Il est composé de 180 m², d'un jardin et davantage de sécurisation. Suite au prochain rapport d'activités 😊

11.6. Organisation d'une garderie lors de nos stages

Voici la proposition qui a été faite aux parents. Cette proposition semble mieux répondre aux besoins de certains parents qui travaillent.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 – 8h45			Garderie		
08h45 – 09h15			Accueil		
09h15 – 15h45			Activités		
15h45 – 16h15			Accueil		
16h15 – 17h00			Garderie		

11.7. Pérennisation du projet Dynam'Autes

Dans une perspective, nous désirons pérenniser le projet en acquérant **un agrément pour un projet particulier et d'une durée de 5 années. Un dossier de demande a été remis dans le courant du mois d'avril 2023.**

Cet agrément nous permettrait de garantir le maintien des activités proposées à l'heure actuelle.

Nous restons toujours proche des directives proposées par l'arrêté 2017/1127 relatif aux services d'accompagnement qui, nous le répétons chaque année, nous permettrait de tendre à une augmentation de moyens tels que définis dans le chapitre 4 – subventions

En effet :

Service d'accompagnement de cat. 1	1.5 ETP dont 0.5 ETP master dont 0.25 ETP direction
Frais généraux	14 000 € (indexé)
Mission loisirs 2°	52 000 € (indexé) – montant triplé si le service est agréé pour accueillir des personnes qui disposent du statut de grande dépendance

Ce que nous devrions demander en plus :

Projet particulier 5 ans	Service répit pour 3 etp et frais de fonctionnement
--------------------------	---

Dynam'Autes en 2022

Service d'accompagnement, de loisirs et de répit	4.75 ETP dont 0.5 ETP direction sur 12 mois	245 000 €
Frais de fonctionnement		55 000 €
	Total	295 000 €

12. Cadre logique et vision à long terme

Comment mesurer la qualité de vie : la qualité de vie est souvent restreinte aux principaux aspects liés à la santé : on parle alors de “qualité de vie liée à la santé”. Elle prend en compte les domaines physique (autonomie et activités physiques), psychologique (anxiété, dépression, émotion), relationnel (familial, social, professionnel), symptomatique (répercussion de la maladie et de son traitement) et des aspects plus particuliers tels que la sexualité ou l’image de soi. Ces différents domaines, correspondant à des éléments objectifs et subjectifs, ont une importance variable d’un sujet à l’autre et au cours du temps. La qualité de vie ne peut être appréciée que par le patient lui-même et non par le médecin ou le soignant.⁸

⁸ MERCIER & SCHRAUB, « *Qualité de vie : quels outils de mesure ?* », 27es journées de la SFSPM, Deauville, novembre 2005 disponible sur http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9760/SFSPM_2005_14_418.pdf consulté le 08/02/2021

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Objectif général	Contribuer à améliorer la qualité de vie des enfants avec autisme et de leur famille en Région de Bruxelles-Capitale	Le nombre de familles qui ont obtenu un accompagnement	Rapport du Conseil Supérieur de la Santé ⁹	
Objectif spécifique	Les parents d'enfants avec autisme ont accès à des informations fiables, complètes et compréhensibles, à un appui éducatif et à un lieu d'accueil permettant la prise en charge de leur enfant porteur de troubles du spectre de l'autisme	Le nombre de demandes introduites auprès des services d'accompagnement	Rapport d'activités des services d'accompagnement bruxellois agréés par la COCOF	
Résultats 1	Les enfants ont acquis de nouvelles compétences	50% des enfants voient leur autonomie augmentée 50% des enfants utilisent un outil de communication alternatif et augmentatif	Rapport d'accompagnement éducatif	Les familles participent à la formation parents
Résultats 2	Les enfants sont accueillis dans des activités	50 enfants bénéficient d'activités de jour	Rapport d'activités	
Résultats 3	Les familles font appel aux services et aux aides existantes et les utilisent	Les parents informés appellent les services renseignés	Enquête de satisfaction parents + enquête qualitative des services renseignés	Tous les parents accueillis répondent à l'enquête
Résultats 4	Les accompagnateurs sont compétents et formés aux théories liées à l'autisme et en matière de pratiques recommandées par la KCE	Les accompagnateurs répondent à 75 % des questions posées par les parents	Enquête qualitative	Les parents répondent à l'enquête

⁹ CSS «Qualité de vie des jeunes enfants autistes et de leur famille» CSS n° 8747 de novembre 2013

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Résultats 5	Les professionnels des institutions utilisent les méthodes recommandées par la KCE afin de répondre adéquatement aux besoins des enfants avec autisme	70 % des parents sont satisfaits de l'accueil de leur enfant par les professionnels	Enquête de satisfaction	Les parents répondent à l'enquête
Activité 1.1.	Des formations à l'autisme sont organisées pour les parents	3 familles participent à 1 formation de 2 modules de 2h00	Rapport d'activités et registre de présence	Les formateurs sont formés à l'autisme et construisent des modules de formation
Activité 1.2.	Des formations aux outils de prise en charge et aux pratiques recommandées par la KCE sont organisées pour les parents	3 familles participent à 1 formation de 4 modules de 2h00 concernant les outils de prise en charge	Rapport d'activités et registre de présence	Les formateurs sont formés à l'autisme et construisent des modules de formation
Activité 1.3.	Un accompagnement éducatif est accessible aux parents	des professionnels offrent un accompagnement éducatif aux familles	Rapport d'activités et programme d'accompagnement	des professionnels accompagnent 10 familles
Activité 2.1.	Les enfants sont accueillis dans des activités extrascolaires	150 périodes ⁶³ d'activités extrascolaires sont organisées par an pour 50 enfants	Registre de présence	Une formation d'animateurs est organisée pour accompagner les enfants Les participants de la formation animent les activités extrascolaires
Activité 2.2.	Les enfants non scolarisés sont accueillis dans des activités de jours	140 périodes ⁶⁴ d'activités de jours sont organisées pour 6 enfants/an	Registre de présence	Les professionnels du service accueillent 2 à 3 enfants simultanément
Activité 3.1.	L'information concernant les services et les aides existantes sont disponibles sur un site internet	2000 visiteurs par an	Statistiques du site internet	Un site internet est créé
Activité 3.2.	Les parents ont accès à l'information via l'accompagnement social	10 analyses de la demande/an	Fiche analyse de la demande	Le temps d'accompagnement dure de 1h à 1h30/ analyse de la demande

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Activité 3.3.	Des professionnels aident les parents dans les démarches liés à l'inclusion	10 familles/an	Internat Mobi	Des professionnels sont formés à l'accompagnement
Activité 4.1.	Les accompagnateurs sont formés à l'autisme	Les accompagnateurs suivent 1 formation à l'autisme/an	Agenda professionnel	Les accompagnateurs participent à la formation
Activité 4.2.	Les accompagnateurs sont formés à la prise en charge de l'autisme	Les accompagnateurs suivent 1 formation aux outils de prise en charge/an	Agenda professionnel	Les accompagnateurs participent à la formation
Activité 4.3.	Une formation d'animateurs à l'autisme est dispensée	10 personnes suivent la formation d'animateurs	Registre de fréquentation	Les attentes des participants sont comblées
Activité 4.4.	Des outils de prises en charge sont créés	80% des accompagnateurs sont satisfaits des outils créés	Entretien qualitatif	Les accompagnateurs participent à l'enquête
Activité 5.1.	Les professionnels sont accompagnés pour répondre aux besoins des personnes avec autisme	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 5.2.	Les professionnels utilisent la méthode TEACCH	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 5.3.	Les professionnels utilisent les outils de communication alternative	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 5.4.	Les professionnels utilisent des méthodes de gestion des troubles du comportement	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations

13. Conclusion

Durant l'année 2022, le subventionnement COCOF a permis à l'association de réaliser ses missions comme convenu lors de la remise du projet en 2021. Notre expertise de ce handicap particulier, l'autisme, de la pratique de gestion de projet et notre ancrage dans le secteur associatif bruxellois nous ont permis de répondre aux exigences et aux besoins du public cible tout en adoptant une démarche évaluative.

À l'heure actuelle, notre service accompagne un certain nombre d'enfants et d'animateurs. Cependant, l'offre ne permet pas de répondre à toutes les demandes qui ne cessent de s'accroître. Nos services sont actuellement tous complets. Ce phénomène nous oblige à inscrire les enfants sur liste d'attente malgré l'urgence formulée par certaines familles. Le manque de place, dans les structures d'accueil (école, centre de jour, etc.) et dans les services de loisirs adaptés, amène à des situations préoccupantes. Certains enfants présentent des comportements auto et hétéro agressifs. Nous remarquons que l'offre couplée des activités et de l'accompagnement familial diminuent les comportements présents chez ces enfants.

Au vu de la demande et des besoins formulés par les familles et leurs enfants, et considérant l'évaluation des différents services, il semblerait que nous soyons sur la bonne route. Cependant, pérenniser le projet est pertinent et adéquat, car il y aura toujours des personnes avec autisme. Ces dernières représentent en moyenne 1% de la population générale, soit une extrapolation de 10.000 personnes pour la Région bruxelloise. Certaines études soulignent l'augmentation des diagnostics réalisés dans les centres de références et donc la nécessité de répondre à une demande accrue. Ceci nous renforce et nous conforte dans notre idée de la nécessité de pérenniser ce projet.

L'efficacité du projet se base sur une vision à long terme qui pourrait être mise en place grâce à une reconnaissance structurelle, telle qu'un agrément.

Engels Samuel

Directeur et délégué à la gestion journalière



14. Annexes

14.1. Les membres fondateurs

Nathalie Vétard

Alexandra Henry De Frahan

Sophie Tordeur

Samuel Engels

14.2. Le conseil d'administration

Nathalie Vétard

Alexandra Henry De Frahan

Guillaume De Neef

14.3. Historique

Dynam'Autes ASBL est créée en juin 2018 à l'initiative d'intervenants de l'école fondamentale spécialisée de type 2 « les As Trôn'Autes » située à Ixelles.

Le projet est né du constat que les parents d'enfants en situation d'autisme ne trouvaient pas d'espace de loisirs adaptés et par conséquent bénéficiait de peu de moments de répit.

La difficulté de prise en charge des enfants et adolescents en situation d'autisme se révèle être la principale préoccupation pour beaucoup d'entre eux. Afin de répondre à cette inquiétude, Dynam'Autes veut dans sa proposition allier plaisir et éducation, travail et apprentissage. In fine, dans le cadre des projets, une boucle se forme.

Après quelques activités réalisées sur fonds propres, l'année 2019 marque le lancement de notre projet en tant que nouveau service d'accompagnement, de loisirs et de répit. En effet, l'ASBL se voit octroyer un co-subventionnement de la COCOF et de Cap 48 pour deux ans (2020 – 2021).

Enfin, le départ est donné le 3 février 2020 avec l'engagement de 2 employés. La tâche est grande, tout est à faire et pendant les deux mois suivants, ils mettront tout en œuvre afin de commencer les activités dès avril 2020